



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**INTITULE DU POSTE :** Conseiller ou Conseillère Technique Départemental-e (CTD) pour la Mission de Lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)  
Poste à pourvoir pour le 01/09/2019

**Implantation :** Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis - Bobigny

Catégorie statutaire / Corps : A  
Quotité de service : 100 % (1607h)

#### **Environnement professionnel :**

Composée de trois départements de l'Est parisien (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne), l'académie de Créteil couvre 53 % de l'Île-de-France. Elle compte plus de 4 millions d'habitants. Près d'un million d'élèves, étudiants et apprentis y sont scolarisés. L'académie de Créteil se caractérise par des territoires fortement contrastés avec des zones urbaines, des villes nouvelles et des zones rurales, notamment dans le sud et l'est de la Seine-et-Marne.

Le Rectorat de Créteil a pour mission de :

- Veiller à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires se rapportant à l'Éducation nationale ;
- Définir la stratégie académique d'application de la politique éducative nationale ;
- Assurer la gestion du personnel et des établissements ;
- Développer des relations avec les autres services de l'État intervenant dans l'académie, les milieux politiques, économiques, socio-professionnels et notamment avec les collectivités territoriales ;
- Intervenir dans le programme régional de formation conduit par le conseil régional ;
- Rendre compte au ministre du fonctionnement du service public de l'Éducation nationale dans l'académie qu'il dirige.

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis (DSDEN) a pour mission de décliner au niveau local la politique éducative nationale et académique. Dans ce cadre, le poste de Conseiller ou de Conseillère Technique Départemental-e (CTD) pour la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire est rattaché au « pôle élèves » de la DSDEN et travaille en lien direct avec les Inspecteurs de l'Éducation Nationale chargés de l'Information et de l'Orientation (IEN IO).

#### **Description du poste :**

##### Rattachement hiérarchique

Ce poste de catégorie A est placé sous l'autorité administrative de la Cheffe du Service Académique de l'Information et de l'Orientation (CSAIO) et exerce sous l'autorité fonctionnelle de l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis (IA-DASEN).

**Le Conseiller ou la Conseillère Technique Départemental-e (CTD) pour la MLDS assure l'ingénierie de formation et la coordination pédagogique au niveau départemental, dans le domaine de la prévention du décrochage scolaire et l'accompagnement des élèves en rupture de cursus.**



2

### Activités générales du poste

À l'interne de l'institution, il ou elle assure :

- Une activité de conseil et d'expertise pédagogique et technique auprès de l'IA-DASEN ;
- L'élaboration et la mise en place de critères et outils d'évaluation quantitative et qualitative ainsi que l'analyse d'informations statistiques et renseignements d'enquêtes diverses ;
- Le management de l'équipe des coordonnateurs-conseil MLDS ;
- La mise en œuvre opérationnelle et le suivi technique, administratif et financier des projets et actions réalisés au titre de la MLDS ;
- La communication relative à l'activité menée au titre de la MLDS dans le département, notamment auprès des réseaux FOQUALE et des établissements ;
- La rédaction de notes, courriers, cahiers des charges, rapports et circulaires ;
- La participation à différents groupes de travail et commissions départementales.

À l'externe de l'institution, il ou elle assure :

- La représentation de l'IA-DASEN lors de réunions institutionnelles et auprès de divers partenaires.

Sur le plan académique, il ou elle participe :

- Aux réunions de travail et aux groupes de réflexion dont il est force de propositions.

### **Profil du (de la) candidat(e) :**

#### Compétences requises

##### SAVOIR

- Connaître le système éducatif, son fonctionnement et les règles de gestion administratives ;
- Connaître les problématiques scolaires au sens large ainsi que celles du décrochage scolaire et des publics en difficulté ;
- Connaître les différents dispositifs d'insertion et de formation destinés au public jeune (16 à 25 ans) ;
- Connaître et utiliser les outils bureautique et Internet.

##### SAVOIR-FAIRE

- Savoir rendre compte et respecter les règles de confidentialité ;
- Être ouvert à la réflexion autour de la notion de pilotage partagé ;
- Savoir organiser son activité ;
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles et de communication ;
- Savoir conduire et gérer des projets complexes.

##### SAVOIR-ETRE

- Avoir le sens de la posture institutionnelle ; s'inscrire dans une ligne hiérarchique départementale et académique ;
- Savoir travailler en équipe et avec des partenaires ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse critique et de réflexion sur les situations institutionnelles ;
- Avoir une bonne capacité d'adaptation ;
- Avoir une bonne capacité de travail ;
- Savoir travailler en autonomie.

Loyauté – Discrétion – Rigueur – Disponibilité – Neutralité – Esprit d'initiative – Qualité d'écoute – Compétences relationnelles et fédératrices attendues.

Déplacements fréquents en Île-de-France

### **Textes de références**

- Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (référentiel d'activité et de compétences « d'enseignement, de coordination pédagogique et d'ingénierie de formation », les ORS (Obligations Réglementaires de Services), la certification, le régime de rémunération accessoire, la mobilité des Personnels MLDS) : circulaire



3

n°2016-212 du 30 décembre 2016 (BOEN n°1 du 5 janvier 2017).

- Référentiel d'activités et de compétences pour les personnels d'enseignement et d'éducation exerçant des fonctions au titre de la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) : texte du 13-7-2016 (BOEN n°29 du 21 juillet 2016).
- Réseaux Formation Qualification Emploi (FOQUALE) : circulaire n°2013-035 du 29 mars 2013 (BOEN n°14 du 4 avril 2013).

**Modalités de dépôt de candidature :**

Adresser un dossier de candidature composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé à madame la cheffe du Service Académique d'Information et d'Orientation à l'adresse suivante : [ce.saio@ac-creteil.fr](mailto:ce.saio@ac-creteil.fr)

Envoyer une copie de ce dossier de candidature à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Seine-Saint-Denis à l'adresse suivante : [ce.93cabinet@ac-creteil.fr](mailto:ce.93cabinet@ac-creteil.fr)

**Date limite de dépôt des candidatures :** au plus tard le 21 juin 2019.

Les candidats seront reçus en entretien par une commission de recrutement entre le 24 juin et le 5 juillet 2019.